

Agir pour ne pas Subir

Paris, le 14 avril 2009

RENCONTRE DE L'INTERSYNDICALE DE LA DGFIP AVEC LE MINISTRE.

Réunie à sa demande, l'intersyndicale des personnels de la DGFIP, dont la CFTC Finances Publiques a rencontré François Baroin, Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat hier lors d'une audience de près de 2 heures, à laquelle participait notamment le Directeur Général, Philippe Parini.

Prenant la parole, le Ministre en répondant aux principaux points du corpus revendicatif, et au delà du rappel des grands principes d'attachement aux valeurs républicaines, au service public et au travail remarquable des équipes et des agents de notre administration, a précisé certaines choses et donné quelques orientations.

Sur la mise en place de la DGFIP, il a rappelé que le calendrier serait tenu et la réforme menée à son terme, de manière constructive et au bénéfice des usagers comme des agents.

Sur la transformation des structures, il a indiqué que 30 nouvelles directions départementales fusionnées nouvelles verraient le jour cette année, et qu'une réflexion s'engage sur la présence de SIP dans de nouvelles zones, notamment dans des territoires où le lien social mérite d'être réactivé. Il a par ailleurs confirmé la séparation de l'ordonnateur et du comptable et l'autonomie du contrôle fiscal.

Sur les statuts, le dossier doit être bouclé avant l'été, les règles de gestion devant être prêtes pour la fin de l'année pour une première application en 2012.

Sur la question des effectifs, le Ministre s'accorde avec l'intersyndicale pour constater que la DGFIP et à travers elle les deux anciennes administrations ont participé depuis des années, de manière très importante aux gains de productivité ; ainsi une réflexion sera soumise au dialogue social sur le niveau des emplois.

Sur la question de l'accompagnement financier, il a indiqué qu'il demanderait la création d'un 8ème échelon terminal pour la catégorie C, confirmé que la nouvelle grille B se mettrait comme prévu en place au 1^{er} septembre 2010 et qu'il faudrait discuter des modalités d'accompagnement pour la période postérieure à 2011, phase de mise place totale de la DGFIP.

Sur les conditions de travail, le Ministre estime que le cycle de dialogue entamé est productif, et qu'il faut aller au bout de la démarche, que les agents doivent effectuer leur travail dans de bonnes conditions matérielles, en étant bien formés, et en tenant compte des risques psycho - sociaux.

Puis les syndicats se sont exprimés les uns après les autres.

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : cftcdqfip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dqfip.fr>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

Le syndicat CFTC Finances Publiques est intervenu en évoquant le malaise persistant des agents de la DGFIP, malaise dû au non remplacement d'une partie des départs en retraite, des réformes incessantes, des objectifs assignés...Les tâches prioritaires sont accomplies avec difficultés les autres étant laissées « de côté » afin de répondre à la politique pressante des indicateurs.

De plus, la CFTC a attiré l'attention du Ministre sur le fait que notre direction participe très largement aux suppressions d'emplois dans notre ministère. Les agents, même avec toute leur conscience professionnelle, qui leur a permis de s'adapter aux multiples réformes et évolutions de travail depuis plusieurs années, sont confrontés à des problèmes récurrents d'applications informatiques. Celles ci sont développées à la hâte et non abouties et n'apportent pas toujours le gain d'efficacité et de productivité souhaités, mais alourdissent ou ralentissent les tâches.

Nous avons demandé au Ministre de se rendre dans les services pour se rendre compte de la réalité du « terrain ».

En ce qui concerne la reconnaissance de la qualification des agents, le Syndicat CFTC Finances Publiques a demandé que le plan de qualification mis en place par l'ancien ministre pour la période de fusion (2009-2011) soit reconduit et amplifié dès 2012. **L'avancement ne doit pas être un vain mot mais la reconnaissance de la qualification de plus en plus pointue des personnels de la DGFIP.**

Sur la mise en place des SIP, le Syndicat CFTC DGFIP a demandé que les aménagements de locaux se fassent dans de bonnes conditions, afin que les personnels puissent travailler de manière optimale. Nous avons fait part au Ministre de « l'empressement de certaines directions locales » et qu'il est souhaitable que les études de faisabilité soient menées en large concertation avec les personnels et leurs représentants.

Le Syndicat a reconnu quelques avancées dans le discours du Ministre (ouverture d'un débat sur les emplois, proposition de la création d'un 8^{ème} échelon au sommet de la catégorie C, prise en compte des risque psycho – sociaux...).

Le Syndicat CFTC Finances Publiques attend maintenant du Ministre qu'il engage le dialogue social sur les différents points évoqués lors de cette première entrevue.